

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 66/2016

OBJET : Aménagement des sentiers de randonnées de la CCVA : validation d'une convention type de passage et d'entretien d'un itinéraire de randonnée en propriété privée

L'an deux mille seize et le 11 juillet à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 06 juillet 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER, Mme TEISSIER Joelle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. MESPLIE Hubert, M.ZDAN Michel, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme. WATREMETZ Marie-Anne, M. BLANC Jean-Claude.

**POUVOIRS : Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine
M. SIRABELLA Roger à M. PACHER René
M. LORRAIN Jean Luc à M.ZDAN Michel
M. RIVELLA Alain à Mme FIGUEROA Anne**

ABSENTS EXCUSES : M.VINCINI Sébastien, M.CAILLAT Pierre Yves, M. BAURENS Serge

ABSENTS NON EXCUSES : M. PEREZ Alain, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. LACAMPAGNE Patrick, M. RELUN André, M.GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M.GODEFROY Julien, M. BONCOURRE Thierry.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame FIGUEROA Anne été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Président indique que, dans le cadre de sa compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement – Conduite d'opérations de valorisation des sentiers de randonnées » la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège porte un projet d'aménagement des sentiers de randonnées dont certains empruntent des terrains privés.

Pour cela, il est proposé de valider un projet de convention type de passage et d'entretien d'un itinéraire de randonnée en propriété privée présenté en annexe.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Valide** la convention type de passage et d'entretien d'un itinéraire de randonnée en propriété privée présentée en annexe ;
- **Autorise** Monsieur le Président à engager toutes démarches administratives nécessaires

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS